

LE FOREM RECHERCHE

UN(E) DEVELOPPEUR(EUSE) SYSTEMES IDENTITE ET GESTION DES ACCES

RECRUTEMENT
INTERNE/
EXTERNE

CONTEXTE

Le Forem est le Service public wallon de l'Emploi et de la Formation professionnelle. Son cœur de métier : l'insertion des demandeurs d'emploi sur le marché du travail dans une perspective d'emploi durable et de qualité, ainsi que la satisfaction des besoins des employeurs et de leurs offres d'emploi.

La Direction infrastructure du département des systèmes d'information recherche un développeur système pour renforcer la cellule Identité & gestion des accès dans le cadre de ses activités liées cycle de vie des identités des employés, des citoyens et partenaires.

FONCTION

Mission

Vous assurez la maintenance des différents outils (IAM Evidian, ADFS, Shibboleth, AD, LDAP, Azure AD, etc.) pour soutenir la gestion des identités & accès (développement, exploitation, support) à destination des employés, partenaires et citoyens.

Activités

- vous assurez la gestion opérationnelle journalière (exploitation, monitoring, scripting, développement, mise à niveau, mise en production, support, etc.) des différentes solutions de gestion d'identité en place (IAM Evidian, ADFS, Shibboleth, AD, LDAP, Azure AD, etc.) ;
- vous développez des scripts d'intégration entre les systèmes informatiques concernés et des automatisations au sein des plateformes IAM ;
- vous construisez des nouvelles solutions d'identité dans un environnement complexe (multiples systèmes et applications) ;
- vous suivez les processus et procédures pour assurer la conformité avec les standards en termes d'identité du Forem (authentification fédérée, provisioning par les outils IAM, etc.) ;
- vous développez du reporting à destination du métier ;
- vous monitorisez les métriques de performance afin de contrôler la productivité et la qualité du service ;
- vous réalisez des documentations fonctionnelles et techniques des solutions et/ou services.

Conditions d'exercice

- vous travaillez au sein de la cellule Identité & Gestion des accès (2 personnes) de la direction infrastructure du Département des Systèmes d'Informatique du Forem ;
- vous êtes tenu(e) de vous adapter aux nécessités de service et, dès lors, vous pouvez être amené(e) à effectuer des prestations en dehors des plages horaires habituelles, pouvant impliquer certaines prestations en soirée ou le week-end ;
- il vous est proposé un contrat à durée indéterminée en tâches spécifiques, à temps plein, pour une fonction de Développeur ;
- la fonction s'exerce au minimum à 4/5ème temps.

EN BREF

Référence : 104843

Lieu : Charleroi

Département : des Systèmes d'information

Date limite pour postuler : 4/1/2021

Type de contrat : CDI tâches spécifiques

Niveau d'études/expérience : diplôme supérieur de type court ou assimilé avec 3 ans d'expériences

- Salaire selon l'échelle barémique B1/1. Pour information, cela équivaut à :
 - 3.734,91 € mensuel brut indexé à 3 années d'ancienneté ;
 - 3.813,69 € mensuel brut indexé à 6 années d'ancienneté.



l'ancienneté peut être valorisée à concurrence de 6 ans d'expérience dans le secteur privé (ou indépendant) et pour le total des années prestées dans le secteur public.

PROFIL RECHERCHÉ

Compétences comportementales

- vous accompagnez des clients internes et externes de manière transparente et intègre et vous leur fournissez un service personnalisé et entretenez des contacts constructifs ;
- vous créez et améliorez l'esprit d'équipe en partageant votre avis et vos idées et en contribuant à la résolution de conflits entre collègues ;
- vous adoptez une attitude souple face au changement, et vous vous adaptez aux circonstances changeantes et à des situations variées ;
- vous prenez des décisions à partir d'informations (in)complètes sans perdre de vue les objectifs à réaliser et vous mettez en œuvre ces décisions ;
- vous vous impliquez et vous démontrez de la volonté à générer des résultats et vous assumez la responsabilité de la qualité des actions entreprises ;
- vous analysez avec discernement les données et vous jugez d'un oeil critique l'information ;
- vous vous exprimez, tant par écrit qu'oralement, de manière claire et compréhensible et vous rapportez les données de manière correcte.

Compétences techniques

- AD (Microsoft Active Directory) et/ou Azure AD : gestion des users, groupes, structure ou du modèle de délégation de gestion et sécurités associées ;
- LDAP et standards LDAP en général : gestion des users, groupes, structure ou du modèle de délégation de gestion et sécurités associées, query et filtres LDAP ;
- systèmes d'authentification fédérés (ADFS, Shibboleth, etc.) ;
- protocoles d'authentification (SAML, Oauth, OpenID connect, etc.) ;
- scripting (PowerShell, PHP, etc.).

Atouts

- expérience dans le domaine de l'IAM (Single Sign-On, Web Access Manager, solutions IAM, synchronisation d'annuaires, etc.) ;
- niveau d'anglais afin d'être en capacité de suivre des formations, des présentations ou d'assurer de la veille sur les sites spécialisés.

POSTULER

Conditions d'accès

- vous êtes titulaire d'un diplôme supérieur de type court ou assimilé ;
- vous avez une expérience dans les métiers techniques de l'informatique (infrastructure ou architecture) de 3 ans minimum dont 1 an minimum en lien avec la gestion d'annuaires et/ou de systèmes d'authentification fédérée.



Dossier de candidature

- rendez-vous sur travailler-au-forem.leforem.be
 - créez un **compte candidat (si nécessaire)** ;
- complétez **les différents champs OBLIGATOIRES** :
 - diplôme ;
 - expériences professionnelles : celles-ci doivent être détaillées. Ces expériences professionnelles seront examinées uniquement sur base des informations introduites dans le champ adéquat (le CV ne les remplace pas) ;
 - veillez à y joindre les différents documents utiles à votre candidature en ligne :
 - copie du diplôme ;
 - lettre de motivation ;
 - curriculum vitae ;



seuls les dossiers introduits de la sorte seront pris en considération ;



vous ne pouvez pas postuler via e-mail ;



il est demandé aux candidats internes de faire connaître leur candidature à leur hiérarchie ;



les candidat(e)s qui sont en possession d'un diplôme étranger doivent remettre une équivalence de ce diplôme. Celle-ci peut s'obtenir auprès du service ad hoc du Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles ;



le candidat doit satisfaire à la législation relative à l'accès au territoire belge et aux autorisations de travail. Il devra fournir les documents adéquats au plus tard au moment du dépôt de candidature ;



dès que votre dossier est complet, postulez sur l'offre « **104843 – Développeur Systèmes Identité & Gestion des Accès** », et ce au plus tard le **4/1/2021**.

Procédure de sélection

- après vérification des conditions d'accès, une présélection sera effectuée sur base des dossiers de candidature ;
- les candidat(e)s présélectionné(e)s seront invité(e)s à se présenter à l'épreuve éliminatoire de sélection :
 - un jury composé :
 - d'une étude de cas préparée visant à évaluer les compétences techniques ;
 - d'un entretien portant sur l'évaluation des compétences comportementales et techniques attendues, la motivation et la vision de la fonction.

PLUS D'INFOS ?

Autres informations

- sur [ce que le Forem offre en tant qu'employeur](#) ;

votre contact : selection.recrutement@forem.be [objet de mail : 104843 – Développeur Systèmes Identité & Gestion des Accès].



Annexe : Diplômes - titres pris en considération pour le niveau B

1) Les titres pris en considération pour l'admission au niveau B sont les suivants :

- les diplômes de bachelier délivrés par une université, une Haute Ecole, une Ecole supérieure des Arts ou un établissement d'enseignement supérieur de promotion sociale ;
- les diplômes d'instituteur primaire et d'instituteur maternel ;
- les diplômes délivrés par un institut supérieur d'architecture, au terme d'études de 1^{er} cycle ;
- les régendats ;
- les diplômes d'agrégé de l'enseignement secondaire inférieur (A.E.S.I. ;)
- les diplômes de l'enseignement supérieur de type court ;
- les diplômes délivrés par une université ou par un établissement d'enseignement supérieur de type long, au terme d'études de 1^{er} cycle ;
- les diplômes qui confèrent le grade de candidat et qui sont délivrés, après un cycle d'études de deux ans, par une université ou par un établissement d'enseignement supérieur de type long ;
- les diplômes délivrés dans l'enseignement supérieur de promotion sociale de type court, au terme des études ;
- les diplômes délivrés par l'Ecole royale militaire donnant droit au titre de candidat ingénieur civil, de candidat ou de bachelier ;
- les diplômes délivrés dans l'enseignement supérieur artistique de type court, au terme des études ;
- les diplômes délivrés dans l'enseignement supérieur artistique de type long, au terme d'études de 1^{er} cycle ;
- les diplômes délivrés dans l'enseignement supérieur maritime de type long, au terme d'études de 1^{er} cycle ;
- les diplômes, certificats d'études ou autres titres qui peuvent être pris en considération pour l'admission au niveau A ;
- les diplômes de grades équivalents au grade de bachelier délivrés en application de législations de la Communauté française ou nationales antérieures ;
- les certifications professionnelles délivrées par les opérateurs publics belges de formation ou de validation des compétences et qui sont positionnées au niveau 5 au moins du Cadre francophone des certifications ;

Tant qu'ils ne sont pas positionnés dans le cadre des certifications, sont assimilés à des certifications professionnelles positionnées au niveau 5 au moins :

- le diplôme délivré par l'IFAPME dans la filière de coordination et d'encadrement, à **condition** que le certificat d'enseignement secondaire supérieur ait été exigé pour l'inscription à la formation ;
- le diplôme de chef d'entreprise délivré par l'Institut de formation permanente pour les Classes moyennes et les petites et moyennes entreprises, à **condition** que le certificat d'enseignement secondaire supérieur ait été exigé pour l'inscription à la formation.

2) Sont également admis les diplômes équivalents aux diplômes visés au point 1 et délivrés en application de la législation de la Communauté germanophone, de la Communauté flamande ou de l'Etat fédéral ;

3) Sont également admis les diplômes obtenus selon un régime étranger qui, en application de la procédure légale d'octroi de l'équivalence (ou en vertu de traités ou de conventions internationales), sont déclarés équivalents à l'un des diplômes visés au point 1.